

PROVINCE DE QUÉBEC

**SÉANCE ORDINAIRE DU 10 AVRIL 2017**

À une séance ordinaire de conseil de la Municipalité de Montcalm tenue le 10 avril 2017, à l'Hôtel de Ville, étaient présents les Conseiller(ère)s

Richard Pépin  
Denis Courte  
Pierre Bertrand

Huguette Drouin  
Richard Tees

Formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire Steven Larose.

Était absente Madame la conseillère Danielle Woolley

Michael Doyle, directeur général et secrétaire-trésorier, était également présent.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Son Honneur le Maire Steven Larose déclare la séance ordinaire ouverte.

17-04-43

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 10 avril 2017.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

3. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est offerte aux citoyens présents.

17-04-44

4. **SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MARS 2017**

Le maire Steven Larose fait le suivi relativement aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 13 mars 2017.

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2017.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

5. **ADMINISTRATION**

17-04-45

5.1 **DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER EN VERTU DU RÈGLEMENT NO 216-2005 TEL QU'AMENDÉ**

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport des dépenses autorisées par le secrétaire-trésorier en vertu du règlement no 216-2005 tel qu'amendé, au courant du mois de mars 2017, pour la somme de 3 749.83 \$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

5.2 **ADOPTION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS**

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des déboursés telle que décrite ci-dessous, et d'effectuer les paiements relatifs aux chèques nos 4670 à 4694 :

17-04-46

CH#	NOM DES COMPTES	MONTANT	RÉFÉRENCE
	<b>PAIEMENTS EN LIGNE</b>		
	BELL CANADA	2.41	SERVICE TÉLÉCOPIEUR
	BELL MOBILITÉ	38.13	SERVICE TÉLÉAVERTISSEURS
	BELL MOBILITÉ	162.43	SERVICES CELLULAIRES
	HYDRO-QUÉBEC	1 028.84	ÉLECTRICITÉ BUREAU
	HYDRO-QUÉBEC	543.20	ELECTRICITÉ CASERNE/BIBIO
	HYDRO-QUÉBEC	332.41	ELECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE
	HYDRO-QUÉBEC	1 727.13	ELECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE
	HYDRO-QUÉBEC	261.54	ECLAIRAGE RUE PRINCIPALE
	HYDRO-QUÉBEC	432.30	ÉCLAIRAGE DES RUES
	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	4 313.39	REMISES CONTRIBUTION GOUV.
	AGENCE DU REVENU DU CANADA	1 961.60	REMISES CONTRIBUTION GOUV.
	RREMQ		REMISES RÉGIME DE RETRAITE
	SALAIRES VERSÉS	14 660.09	DÉPÔTS DIRECTS
	<b>TOTAL PAYÉ EN MARS 2017</b>	<b>25 463.47</b>	
4670	FONDATION TREMBLANT	95.00	CONTRIBUTION FINANCIÈRE
4671	MRC DES LAURENTIDES	98 899.00	QUOTE-PART 1ER VERS: 29 977 \$ COLLECTE ORDURES: 43 213\$ GESTION ECOCENTRES ET CENTRE DE TRI: 25 709\$
4672	MARC MARIER	160.00	COLLECTE ET PENSION D'UN CHIEN ERRANT
4673	LABORATOIRE BIO-SERVICES INC.	199.88	TESTS D'EAU HSJB
4674	SIMAG INFORMATIQUE	183.96	VÉRIFICATION DE L'ORDINATEUR PORTABLE
4675	MATÉRIAUX R. MCLAUGHLIN INC.	583.53	PEINTURE, ACCESSOIRES, SEL A DÉGLAÇAGE
4676	GROUPE YVES GAGNON	214.62	PEINTURE ET ACCESSOIRES
4677	RÉGIE INCENDIE NORD OUEST DES LAURENTIDES	11 931.99	QUOTE-PART 1ER VERS: 17380.24\$ MOINS REVENU DU LOYER POUR LA CASERNE, 2E VERS: 5448.25 \$
4678	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE	50 066.13	REMB. CAPITAL & INTÉRÊTS RÈGLEMENT D'EMPRUNT C.C.
4679	ROBERT LÉGARÉ ÉQUIPEMENTS DE BUREAU	418.51	CONTRAT ENTRETIEN PHOTOCOPIEUR
4680	GUYLAIN CHARLEBOIS	150.00	SERVICE ANALYSE D'EAU POTABLE
4681	CNESST	94.14	COTISATION FINALE 2016
4682	PAUL LANTHIER EXTINCTEUR INC	191.43	INSPECTION DES EXTINCTEURS CHIMIQUES
4683	BFL CANADA	577.70	ASSURANCES OSBL
4684	MEUBLES YVAN PICHÉ	1 954.52	CUISINIÈRE POUR LE CENTRE COMMUNAUTAIRE
4685	FÉDÉRATION QUÉ. DES MUNICIPALITÉS	51.74	FORMATION
4686	FÉDÉRATION QUÉ. DES MUNICIPALITÉS	40.15	FRAIS DE TRANSPORT
4687	VILLE DE STE-AGATHE-DES-MONTS	714.52	FRAIS ANNUELS ET OUVERTURE DE DOSSIERS
4688	MICHAEL DOYLE	175.11	FRAIS DE DÉPLACEMENT FEV./MARS
4689	ANNIE LAROCQUE	49.95	FRAIS DE DEPLACEMENT MARS
4690	HUGUETTE DROUIN	41.27	FRAIS DE DEPLACEMENT AVRIL
4691	GILBERT P. MILLER & FILS LTÉE	215.58	RÉPARATION CH. TASSÉ
4692	EXCAVATION D.M.O.	5 269.69	DÉNEIGEMENT SECTEUR LAC VERDURE, 5E VERS.
4693	GILBERT P. MILLER & FILS LTÉE	15 377.91	DÉNEIGEMENT SECTEUR SUD, 5E VERS.
4694	GILBERT P. MILLER & FILS LTÉE	493.45	DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS, 5E VERS.
	<b>TOTAL À PAYER POUR LE MOIS D'AVRIL</b>	<b>188 054.78</b>	

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

5.3. **ADOPTION DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE MARS 2017**

17-04-47

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité d'adopter l'état des revenus et des dépenses pour le mois de mars 2017.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

5.4 **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016**

Ce point est reporté à la séance ordinaire du mois de mai puisque le rapport financier n'est malheureusement pas complété car des données en lien avec l'état financier de la RINOL sont toujours inconnues.

5.5 **ACQUISITION D'UNE CAMIONNETTE**

17-04-48

**CONSIDÉRANT QUE** la camionnette est une nécessité pour la municipalité et qu'il est devenu nécessaire de la remplacer vu sa vétusté;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Montcalm a procédé à un appel d'offres par voie d'invitations écrites à trois concessionnaires de la région de Mont-Tremblant, le 16 février 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** deux concessionnaires ont présenté une soumission conforme;

**CONSIDÉRANT QUE** Alliance Ford est le plus bas soumissionnaire;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité :

- D'octroyer le contrat d'acquisition d'une camionnette F150 XL 2017 à Alliance Ford tel que sa soumission 2017-01, pour la somme de 30797.20\$;
- D'autoriser les dépenses afférentes à l'achat dudit camion, soit les frais d'assurances, d'immatriculation, etc.;
- D'autoriser le directeur général à signer les documents afférents et
- D'autoriser le paiement pour ledit camion et pour les frais d'immatriculation.

- adoptée à l'unanimité –

#### 5.6 **INSCRIPTION AU CONGRÈS ANNUEL DE LA FQM**

17-04-49

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par Madame la Conseillère Huguette Drouin et résolu d'autoriser l'inscription au congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités, de Michael Doyle, directeur général, lequel se tiendra en septembre 2017 à Québec, ainsi que les frais de déplacement afférents et d'en autoriser le paiement.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

#### 6. **COMPTE-RENDU MENSUEL DU MAIRE ET DES CONSEILLERS**

**Richard Pépin**, conseiller responsable de la revitalisation du village et de la sécurité publique, informe que les membres de l'organisation de l'OVU ont surveillé la crue des eaux ainsi que l'état des chemins lors de la fin de semaine du 8 et 9 avril et qu'ils ont fait un excellent travail.

**Huguette Drouin**, conseillère responsable de la bibliothèque et de la culture, informe le conseil qu'une œuvre d'art sera installée sur le corridor aérobique à la limite des municipalités de Montcalm et d'Arundel dans le cadre du programme je pARTicipe 2017. Mme Drouin mentionne également qu'elle travaille actuellement en collaboration avec la MRC sur un projet de vidéo culturelle pour la Municipalité de Montcalm dans le cadre du programme Trésor culturel.

**Steven Larose**, maire, informe que la Commission scolaire des Laurentides organise jeudi le 20 avril une consultation publique afin de déterminer où envoyer les enfants de la maternelle des secteurs de Montcalm, Arundel, Barkmere et Huberdeau. Ces jeunes seront probablement envoyés à l'école d'Amherst pour la maternelle et reviendront par la suite à l'école L'Arc-en-Ciel à Huberdeau pour compléter leur primaire.

M. Larose mentionne que suite à la rencontre du comité de sécurité publique qui s'est tenue il y a deux semaines, les priorités pour 2017-2018 sont la sécurité nautique, le respect des règlements de nuisances et les textos au volant.

## **7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

### **7.1 PROJET DE CONSTRUCTION AU 80 CHEMIN SCHIPPEL NORD**

17-04-50

**CONSIDÉRANT QU'**une demande de permis pour la construction d'un bâtiment principal au 80 chemin Schippel Nord, lot 9A-17 rang 2, a été déposée à la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** ladite demande a été soumise au Comité Consultatif d'Urbanisme lequel est favorable audit projet de construction;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité que le conseil autorise le projet de construction d'un bâtiment principal au 80, chemin Schippel Nord, lot 9A-17 rang 2.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

### **7.2 PROJET RELATIVEMENT À LA MODIFICATION DES MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT EXTÉRIEUR AU 216 ROUTE DU LAC-ROND-SUD**

17-04-51

**CONSIDÉRANT QU'**une demande de permis pour le remplacement du revêtement extérieur sur le bâtiment principal sis au 216 route du Lac-Rond-Sud a été déposée à la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** ladite demande a été soumise au Comité Consultatif d'Urbanisme lequel est favorable audit projet de rénovation;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Madame la conseillère Huguette Drouin et résolu à l'unanimité que le conseil autorise le projet de remplacement du revêtement extérieur au 216, route du Lac-Rond-Sud, conditionnellement à la conformité aux règlements d'urbanisme en vigueur.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

### **7.3 TERRAVIE - DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE À LA RÉALISATION D'UNE PASSERELLE**

17-04-52

**CONSIDÉRANT QU'**une demande d'aide financière a été présentée à la municipalité pour la construction d'une passerelle qui mènera à la création de sentiers;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC des Laurentides a autorisé la mise en place de ladite passerelle en juin 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Montcalm a émis un avis de conformité pour ce projet en juillet 2016;

**CONSIDÉRANT** l'engagement de TerraVie auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs de ne pas perturber les lieux de ponte de la grenouille des marais lors des travaux;

**CONSIDÉRANT QUE** le MDDELCC a octroyé un certificat d'autorisation à TerraVie pour la réalisation des travaux en novembre 2016;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité que le conseil

- accorde une aide financière finale de 1000\$ à l'organisme TerraVie pour la construction d'une passerelle sur le lot 12-P, rang 4;
- autorise le paiement de ladite aide à la fin de la réalisation des travaux.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

## **8. TRAVAUX PUBLICS**

### **8.1 DÉPENSES AUTORISÉES PAR L'INSPECTEUR EN VOIRIE EN VERTU DU RÈGLEMENT NO 202-2003 ET SES AMENDEMENTS**

17-04-53

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport des dépenses autorisées par l'inspecteur en voirie en vertu du règlement no 202-2003 et ses amendements, au courant du mois de mars 2017, pour la somme de 215.58 \$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

### **8.2 APPEL D'OFFRES RELATIF AUX TRAVAUX 2017 DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ 2014-2018)**

17-04-54

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu de procéder à un appel d'offres public pour les travaux en voirie pour l'année 2017 dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2014-2018)

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

### **8.3 DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE A L'AMELIORATION DU RESEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)**

17-04-55

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité de faire parvenir une demande de subvention au député d'Argenteuil, Monsieur Yves St-Denis, dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, pour effectuer des travaux de préparation et pavage d'un tronçon du chemin du Lac-Munich Ouest, pour la somme de 35 000 \$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

### **8.4 NETTOYAGE PRINTANIER DES RUES ET MISE EN FORME DES CHEMINS**

17-04-56

Il est proposé par Monsieur la Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu d'autoriser le balayage mécanisé des rues ainsi que la mise en forme des chemins, pour la somme de 7 000 \$, taxes en sus.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

### **8.5 GARAGE MUNICIPAL – MANDAT AUX PROFESSIONNELS**

17-04-57

**CONSIDÉRANT QU'**une proposition d'honoraires en architecture a été présentée à la municipalité par J.F. Parent, architecte, relativement au projet de construction du garage municipal;

**CONSIDÉRANT QU'**une proposition d'honoraires pour une étude géotechnique a été présentée à la municipalité par Géostar Inc. relativement au projet de construction du garage municipal;

En conséquence, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité :

- D'autoriser le directeur général à signer le mandat de J.F. Parent, architecte, daté du 28 février 2017 pour la préparation du dossier préliminaire, du dossier d'exécution et de l'appel d'offres pour la construction du garage municipal, pour un montant de 12 500\$, taxes en sus.

- D'autoriser le directeur général à signer le mandat de Géostar Inc. daté du 8 mars 2017 pour la réalisation d'une étude géotechnique pour un montant de 4 750\$, taxes en sus.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

8.6 **ADOPTION DU RÈGLEMENT 321-1-2017 CONCERNANT LA CONSTRUCTION DES RUES ET LES DISPOSITIONS RELATIVES A LA VERBALISATION DES RUES**

17-04-58

Pour les fins de la présente, les conseillers déclarent avoir lu le présent règlement et renoncent à la lecture dudit règlement. Une copie du projet de règlement a été remise à la conseillère absente, dans les délais impartis.

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 321-1-2017 concernant la construction des rues et les dispositions relatives à la verbalisation des rues.

Une copie dudit règlement est jointe en annexe au livre des délibérations.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

8.7 **APPEL D'OFFRES RELATIF A L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER 2017-2021 - SECTEUR LAC VERDURE**

17-04-59

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu de procéder à un appel d'offres public pour l'entretien des chemins d'hiver pour le secteur du lac Verdure pour les années 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020 en prévoyant une année optionnelle pour 2020-2021.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

9. **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

S/O

10. **LOISIRS, CULTURE ET ÉVÉNEMENTS**

10.1 **AUTORISATION DE SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE EU ÉGARD À L'EMBAUCHE D'UNE RESSOURCE COMMUNE EN LOISIRS POUR LE MILIEU RURAL AVEC LES MUNICIPALITÉS D'ARUNDEL, BRÉBEUF ET MONTCALM**

17-04-60

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Montcalm s'est jointe aux municipalités de Brébeuf et d'Arundel afin de présenter une demande d'aide financière auprès de la Fondation Tremblant dans le but d'engager une technicienne en loisirs commune pour notamment développer les activités chez les jeunes Montcalmois, Montcalmoises;

**CONSIDÉRANT** la contribution financière reçue de la Fondation Tremblant pour un montant de 9 000 \$ pour les municipalités d'Arundel, Brébeuf et Montcalm;

**CONSIDÉRANT QUE** la signature d'une entente est nécessaire afin d'établir les obligations des parties, les modalités de gestion, de contribution ainsi que les autres conditions reliées à l'embauche d'une ressource commune en loisir par chacune des municipalités;

**CONSIDÉRANT QUE** chaque municipalité doit nommer une personne qui siègera sur le comité de gestion;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par la Conseillère Huguette Drouin et résolu :

**QUE** Monsieur Michael Doyle, directeur général, et Monsieur Steven Larose, maire, sont autorisés à signer le protocole d'entente relatif à l'embauche d'une ressource commune en loisirs;

**QUE** Monsieur Michael Doyle, directeur général, est nommé pour siéger sur le comité de gestion et que Madame Annie Larocque, officier municipal, est autorisée en l'absence de celui-ci à le remplacer.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

#### 10.2 **JE PARTICIPE - CONFIRMATION DE L'ARTISTE ET SIGNATURE DE L'ENTENTE**

17-04-61

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Montcalm s'est inscrite au programme Je pARTicipe organisé par la MRC des Laurentides dans le but de favoriser l'appropriation du parc linéaire;

**CONSIDÉRANT** le souhait de la Municipalité de Montcalm de valoriser l'art et la culture par la participation citoyenne;

**CONSIDÉRANT QUE** le territoire de la Municipalité de Montcalm a été retenu pour l'installation d'une œuvre dans une zone à percée visuelle;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil s'engage, après confirmation du projet par la MRC des Laurentides, à faire réaliser, selon le devis qui sera fourni par la MRC, l'infrastructure nécessaire à l'installation de la sculpture et en assure par la suite l'entretien;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la Conseillère Huguette Drouin, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité d'autoriser la MRC des Laurentides à confirmer l'artiste et à signer l'entente.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

#### 10.3 **ROUTE DES BELLES-HISTOIRES**

17-04-62

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC des Laurentides fait les démarches pour renouveler son entente triennale de développement culturel avec le Ministère de la Culture et des Communications pour 2018-2019-2020;

**CONSIDÉRANT QUE** le plan d'action triennal requis dans le cadre de l'entente est basé sur les orientations de la politique culturelle de la MRC des Laurentides et la planification stratégique durable 2016-2020 de la MRC;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Montcalm souhaite travailler en développement culturel concerté avec les autres municipalités du territoire;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la Conseillère Huguette Drouin, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité

**Que** le conseil affirme son intention de recevoir un projet dans le cadre de la valorisation de la Route des Belles-Histoires;

**Que** le conseil affirme son intention de collaborer pour la réalisation de ce projet pour 2018;

**Que** le conseil prévoit la dépense de 2100\$ envers la MRC pour ce projet clé en main.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

## 11. INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

### 11.1 RÉSERVOIR POUR LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE – AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE ENTENTE

17-04-63

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Montcalm veut procéder à l'installation d'un réservoir pour la protection contre l'incendie dans le noyau villageois afin d'accroître la sécurité de ce secteur ;

**CONSIDÉRANT QUE** ce réservoir est un atout considérable pour améliorer la lutte contre l'incendie ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'endroit propice pour l'installation dudit réservoir est sur un terrain privé;

**CONSIDÉRANT QUE** les propriétaires du terrain sont d'accord pour accorder une servitude pour l'installation dudit réservoir ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'installation dudit réservoir se fera à l'extérieur des emprises du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET) ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Montcalm désire réaliser les travaux d'installation au printemps 2017;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité d'autoriser la directeur général à signer l'entente de servitude ainsi que les documents afférents.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

## 12. VARIA

S/O

## 13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une 2<sup>e</sup> période de questions a été offerte aux citoyens présents.

## 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

17-04-64

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité de clore la séance.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –



Je, Steven Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 162 (2) du Code municipal.

---

Steven Larose, maire

---

Michael Doyle, directeur général  
et secrétaire-trésorier